

Eduquer ... tout un sport !

RÈGLEMENT DES SPORTS COLLECTIFS

Année 2020 - 2021



[Télécharger les règlements généraux](#)

OLYMPIADE 2020-2024

ANNÉE 2020 – 2021

Validé par la CNAS et la CSRL des 25 et 26 juin 2020

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Règlement commun des sports collectifs

TITRE I : DEFINITION des CHAMPIONNATS

TITRE II : ACCES aux COMPETITIONS

TITRE III : RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

PARTIE 2 : Activité : RUGBY A 7

TITRE IV : REGLEMENT SPECIFIQUE

TITRE V : ORGANISATION des RENCONTRES de la PHASE FINALE

PARTIE 1 : REGLEMENT COMMUN DES SPORTS COLLECTIFS

TITRE I : DEFINITION des CHAMPIONNATS

ARTICLE 1 : LES CHAMPIONNATS

Les championnats nationaux de sports collectifs sont organisés par catégorie d'âge et par filière - Promo et Elite - pour les sports collectifs répertoriés dans le tableau suivant.

La plupart offre deux filières de qualification et 2 championnats différents

Certains, deux filières de qualification mais un championnat unifié (RU toutes catégories sauf minimes garçons, FU féminin)

Certains sports se déroulent en filière promotionnelle unique : Tri-sports, Rugby à 13, Futsal Féminin

Les championnats organisés sont les suivants :

| | | MF | | MG | | CG | | CJF | | CJG | | JG | |
|-------------|----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | Elite | Promo | Elite | Promo | Elite | Promo | Elite | Promo | Elite | Promo | Elite | Promo |
| | BF | BG | | | | | | | | | | | |
| Basket-ball | | | X | X | X | X | X | X | X | X | | X | X |
| Hand-ball | | | X | X | X | X | | X | X | X | X | | X |
| Football | | | | | X | X | | X | | | X | | X |
| Futsal | | | | X | X | X | X | | X | | | X | X |
| Rugby | | | | X | X | X | X | | X | | | X | X |
| Rugby à 13 | | | | X | | X | | X | | | | | X |
| Volley-ball | | | X | X | X | X | | X | X | X | | X | X |
| Tri-sport | X | X | | X | | X | | | | | | | |

Les rencontres nationales peuvent être organisées : FB MF CJF

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge sont celles définies dans les règlements généraux UGSEL (voir spécificités en Football et Handball élite CG et JG).

Pour les 2 championnats ELITE et PROMOTIONNEL, les féminines sont autorisées à intégrer des équipes masculines dans les catégories benjamins et minimes sans toutefois pouvoir participer dans la catégorie supérieure.

2.1. REGLES DE QUALIFICATION DES JOUEURS

2.1.1. Participation d'un joueur

Un joueur ne peut participer à deux rencontres de sports différents ou de catégories différentes lors d'un même championnat.

En cas d'infraction, les deux rencontres auxquelles le joueur aura participé seront perdues pour les équipes fautives.

Un joueur, inscrit sur la feuille d'engagement, peut participer à une rencontre à n'importe quel moment de celle-ci. Le nombre minimum de joueurs doit être présent pour démarrer le championnat.

2.1.2. Intégration des Séniors

Les joueurs séniors ne peuvent plus participer aux championnats nationaux sauf en qualité de jeune officiel.

2.1.3 Sur-classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. [Ref article 8 des Renseignements Généraux \(RG\) UGSEL](#)

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer.

2.1.4 Double sur-classement

Il n'est possible que pour les :

- Minimes Filles 2ème année dans la catégorie unique Cadettes/Juniors Filles
- Minimes garçons 2ème année en Cadets Juniors Elite Hand et Foot

[Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de double sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer, et délivré par un médecin spécialiste de la médecine du sport.](#)

2.1.5 Limite du nombre de surclassés

Le sur-classement (simple et double cumulés) est autorisé dans les limites suivantes :

- ELITE: FB 4 / BB 2 / HB 2 / VB 2 / Rugby 2 / FS 2
- PROMOTIONNEL: FB 2 / BB 1 / HB 2 / VB 2 / Rugby 2 / FS 2 / TS 2

Ce nombre correspond aux joueurs inscrits pour l'engagement via U sport.

2.2. PRECISIONS PAR SPORT SUR UN CHAMPIONNAT NATIONAL

| | Championnat ELITE | Championnat PROMOTIONNEL |
|-----------------------|--|--|
| Basket-ball | 5 x 5 (min 7 joueurs-max 10) | 3 x 3 (min 5 joueurs-max 6 dont le JO.) Sur 1 panier |
| Volley-ball | | |
| Handball | 7 x 7 (min 9 joueurs-max 12) Terrain 40 x 20m ou 38 x 18m | 6 x 6 (min 8 joueurs-max 10 dont le JO.) Terrain 40 x 20m ou 38 x 18m |
| Football | 11 x 11 (min 13 joueurs-max 16) | 7 x 7 (min 8 joueurs-max 11 dont le JO.) Demi-terrain |
| Rugby | 7 x 7 (min 9 joueurs – max 12) Terrain 56 x 36m | 7 x 7 (min 9 joueurs-max 12 dont le JO.) Terrain 56 x 36m |
| Rugby à 13 | | 7 x 7 (min 9 joueurs-max 12 dont le JO.) Terrain 56 x 36m |
| Futsal | 5 x 5 (min 7 joueurs – max 10) | 5 x 5 (min 7 joueurs – max 10 dont le JO.) |
| Jeune Officiel | Il n'est pas intégré dans le nombre maximum de joueurs. | Le JO non-joueur fait partie de l'effectif maximum mais pas minimum. |

Le non-respect des nombres minimum et maximum de joueurs par équipe, ainsi que du nombre maximum de sur-classement en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu par **pénalité (0 POINT)** pour l'équipe concernée, **jusqu'à la mise en conformité au règlement.**

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, **et obligatoire à toute section sportive déclarées MEN ou fédérale**

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent participer les établissements ayant :

- Une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- Des élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Une A.S. en relation avec un club (convention/partenariat),
- Les établissements qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux

Attention, une équipe qui aura réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devra, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.

Une équipe qui réalise un podium en ELITE ne peut s'engager en PROMO l'année suivante
La liste des équipes concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place. Elle sera autorisée à s'inscrire en PROMOTIONNEL dans son territoire sans pouvoir prétendre se qualifier ou être invitée aux championnats dans ce niveau.

Les lycées ayant des classes à option EPS, donc proposant deux activités pour le CCF, sont autorisés à participer à ce championnat PROMOTIONNEL.

La participation à ce championnat PROMOTIONNEL devra être validée par le conseil d'administration des comités ou à défaut des territoires concernés.

Pour rappel, un établissement scolaire ne peut avoir qu'une équipe dans les finales nationales. Si au niveau territorial plusieurs équipes sont engagées, seule celle du championnat ELITE pourra être qualifiée pour les phases nationales.

Les équipes qualifiées devront confirmer auprès de leur territoire et leur adresser un chèque de caution de 500€, au plus tard 6 jours après la date limite de qualification des territoires. Le territoire validera alors leur participation au tournoi national. Sans cette formalité, passé ce délai, leur participation au national ne sera plus assurée.

TITRE II : ACCES aux COMPETITIONS

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS

Tous les participants à une compétition nationale s'engagent à respecter la charte éthique de l'UGSEL

La vérification des licences des participants est effectuée lors de l'accueil des équipes par le délégué sportif.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE QUALIFICATIONS

5.1 : EN CHAMPIONNAT ELITE

5.1.1. Par sport, catégorie et sexe

L'équipe classée 1^{ère} de chaque territoire ou une des équipes suivantes est qualifiée pour les finales nationales.

La phase finale se déroulera avec un minimum de 6 équipes et un maximum de 12 équipes (invité inclus).

Pour atteindre le minimum de 6 un repêchage sera effectué, selon les modalités de l'article...

Dans un souci d'organisation, un repêchage favorisant le nombre pair d'équipes sera envisagé (ex : 7 qualifiées, alors une équipe sera repêchée)

5.1.2. Gestion des invitations par l'organisateur

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

5.1.3. Gestion des repêchages

Ces repêchages seront attribués de la manière suivante :

[Télécharger les règlements généraux](#)

OLYMPIADE 2020-2024

ANNÉE 2020 – 2021

Validé par la CNAS et la CSRL des 25 et 26 juin 2020

- Le premier : au territoire ayant le plus d'équipes engagées dans l'année en cours
- Le second : au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente
- Le troisième : au territoire ayant le 2^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
 - Le quatrième : au territoire ayant le 3^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
 - Le cinquième : au territoire ayant le 4^e et ainsi de suite.

Un territoire ne peut obtenir un repêchage que pour un seul des critères ci-dessus sauf si tous les autres territoires ne peuvent répondre aux critères cités.

Les territoires seront informés de leur ordre de repêchage pour leur 1^{ère} équipe non qualifiée. Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que tous les repêchages n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet.

5.2. EN CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

5.2.1. Par sport, catégorie et sexe

L'équipe classée 1^{ère} ou une des équipes suivantes de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales.

Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent seront repêchés pour participer aux finales nationales.

5.2.2. Gestions des invitations par les organisateurs

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

Le territoire peut choisir d'inscrire son équipe invitée en PROMOTIONNEL, à partir du moment où cette équipe a participé au championnat dans sa filière dans son territoire.

Si l'équipe invitée est dans le championnat PROMOTIONNEL, cette qualification est automatique et la compétition peut rassembler dans ce cas jusqu'à 12 équipes.

5.2.3. Gestion des repêchages

Ces repêchages seront attribués de la manière suivante :

- au territoire ayant le plus d'équipes engagées dans l'année en cours
- au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente
- au territoire ayant le 2^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
- au territoire ayant le 3^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
- et ainsi de suite.

Les territoires seront informés de leur ordre de repêchage pour leur 1^{ère} équipe non qualifiée. Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que toutes les invitations n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet (12 équipes).

5.3. CAS PARTICULIERS D'UNE COMPETITION A FILIERE UNIFIEE LORS DE LA PHASE NATIONALE

Lorsque des qualifications supplémentaires seront nécessaires dans chacune des filières (cas des compétitions à filière unifiée lors de la phase nationale - FUTSAL CJF, FUTSAL MF, RUGBY CJF, RUGBY CG, JG, RUGBY MF, **VOLLEY BALL MF MG CJF CG JG**) les critères de qualification s'appuieront par filière, sur les résultats de l'année précédente –comme décrit dans l'article 5.1.4 et 5.2.3, puis sur les territoires présentant le plus grand nombre d'équipes engagées dans le sport et la catégorie.

5.4. INFORMATIONS PRATIQUES ET QUALIFICATIONS

AU NIVEAU TERRITORIAL plusieurs cas de figure sont envisageables :

- Les règlements nationaux peuvent être intégralement appliqués cependant des aménagements locaux restent possible.
- Si peu d'équipes sont engagées, la gestion est territoriale en utilisant la formule du jeu réduit, chaque équipe devant préciser si elle s'engage en championnat ELITE ou PROMOTIONNEL.
- Toutes les rencontres en championnat PROMOTIONNEL doivent si possible, se dérouler en plateau
- Attention au cumul du temps de jeu sur la journée.

ARTICLE 6 : LES JEUNES OFFICIELS

6.1. DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national **Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille**, (élite et promotionnel) et **les Juniors Garçons** (filière promotionnelle) et **Cadet-Junior Garçon Foot et Hand** (filière élite) doit présenter un jeune officiel.

Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, ou national ou par un diplôme fédéral).

En **Junior Garçon** (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié à la suite d'un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible.

Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.

Le jeune officiel est à disposition de l'organisateur, il peut arbitrer, en fonction de ses compétences, des matchs de la filière élite ou promotionnel. Il doit être présent 20 minutes avant l'horaire du match pour lequel il est désigné.

6.2. CAUTION JEUNE ARBITRE ET VERIFICATION DE LA QUALIFICATION

Excepté dans la catégorie Junior élite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.

Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée, [jusqu'à la mise en conformité au règlement](#)

Cette somme sera utilisée pour moitié :

- À l'organisateur pour couvrir les frais des arbitres fédéraux (si besoin.)
- à l'UGSEL Nationale pour développer la formation et des actions en faveur des Jeunes Officiels.

Chaque équipe devra fournir avant la compétition, la qualification de son jeune officiel accompagnateur.

Cette vérification de qualification est réalisée par un écrit et une mise en situation pratique lors du championnat national.

Elle se situe à 20 pts sur la grille de référence d'arbitrage et est délivrée par le responsable arbitrage ou le délégué sportif.

6.3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE

[Référence à la fiche de répartition des frais jury \(en ligne sur le site\)](#)

Un jeune officiel convoqué par l'UGSEL Nationale peut couvrir une équipe de son territoire, dans ce cas l'équipe prend en charge tous les frais.

6.4. CHAMPIONNAT ELITE

Dans cette filière, le jeune officiel se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre.

6.5. CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Pour toutes les catégories, le jeune officiel lorsqu'il officie est, autant que faire se peut, encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu.

Un jeune officiel appartenant à l'établissement peut jouer. Si c'est un jeune officiel d'un autre établissement, il est intégré dans le nombre de joueurs maximum de l'équipe sans pouvoir jouer.

6.6. NIVEAU REQUIS

6.6.1. Elite

| | VB | BB | HB | FS | FB | RU |
|---------------------------------------|---|-----------|---|---|-----------------------------------|--|
| Cadet <i>Cadette/Junior</i> | JO +16 | Région | Garçons : National U18G Filles : Région U18G ou U18F | U17 ligue (FB) Pas de diplôme spécifique jeune FFF | U19 Ligue ou 17 National | Stagiaire ou ACF (Arbitre en Cours de Formation) |
| Minime | Tout niveau fédéral+ jeune ayant suivi une formation scolaire territoriale | | | | | |
| Tri-sports Benjamin | Tout niveau fédéral + jeune ayant suivi une formation scolaire de quelque niveau que ce soit (départemental-régional ou national) | | | | | |

Et s'ajoutent :

- Les jeunes officiels validés pour le niveau concerné lors d'un stage national,
- Les jeunes des sections sportives arbitrage de lycée ou collège dont leur formateur peut attester du niveau.

6.6.2. Promotionnel

Le niveau requis est celui d'une formation UGSEL du comité, du territoire ou nationale

6.7. EN CAS D'ABSENCE D'ARBITRE LORS D'UN MATCH

L'absence d'un arbitre désigné ne peut en aucun cas motiver le report d'une rencontre de championnat UGSEL quel que soit le niveau auquel se dispute la compétition.

Si le ou les arbitres désignés sont absents à l'heure prévue ou après un délai raisonnable compatible avec les impératifs d'organisation :

- Il sera fait appel à tout arbitre officiel neutre présent,
- A défaut, il sera fait appel à tout arbitre officiel présent, le plus qualifié assurant l'arbitrage,
- A défaut, chaque équipe présentera une personne susceptible d'arbitrer.

Si la rencontre n'a pas lieu par défaut de présentation d'arbitre par les équipes, celles-ci perdront toutes les deux la rencontre.

La (ou les) personne(s) désignée(s) ne peut (peuvent) en même temps arbitrer et diriger une équipe.

6.8. VALIDATIONS DES JEUNES OFFICIELS (DIPLOME/ATTESTATION) ET OBLIGATIONS D'ARBITRAGE (PRESENCE ET QUALIFICATION)

A l'issue de chaque championnat, le responsable des JO délivrera un diplôme / attestation post bac, reconnaissant les compétences minimums requises.

| | ELITE | PROMO |
|-------------------------|--|--|
| | Obligation | Obligation |
| JUNIOR G | Non | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| CADETTE JUNIOR F | Oui si Non caution de 300 € non restituée | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| CADET JUNIOR G | Oui si Non caution de 300 € non restituée | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| CADET G | Oui si Non caution de 300 € non restituée | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| MINIME F | Oui si Non caution de 300 € non restituée | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| MINIME G | Oui si Non caution de 300 € non restituée | Oui si Non caution de 300 € non restituée |
| Tri Sports | | Oui |

| | | |
|--------------------------------|--|------------------------------------|
| MINIME | | si Non pas de participation |
| Tri Sports BENJAMIN | | Oui si Non pas de participation |

Pour les championnats unifiés (suppression ELITE/PROMO) se référer aux règlements spécifiques

- obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition
- répondre aux critères de niveau précisés par l'activité

6.9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Trois filières de convocation aux championnats nationaux sont possibles :

- convocation après le stage national
- convocation avec une équipe de son territoire
- convocation après avoir été sélectionné par le comité d'organisation

La validation est acquise après évaluation selon les critères définis par l'activité.

ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE DE COMPETITION

Pour toutes les compétitions nationales, organisées par l'UGSEL, la tenue générale des élèves doit être en conformité avec les règlements des fédérations du sport concerné.

- Les élèves d'un même établissement doivent revêtir un maillot identique aux couleurs de l'établissement.
- Le short réglementaire est aussi obligatoire et de couleur identique pour toute une équipe.
- Les maillots doivent être numérotés devant et derrière pour les sports collectifs de salle, derrière pour les sports collectifs extérieurs.
- Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.
- Le nom de l'établissement ou de son association sportive doit figurer obligatoirement sur le maillot.
- Pour les championnats nationaux, il est souhaitable que la numérotation des joueurs soit identique pour l'ensemble du tournoi.

La Commission disciplinaire et réglementaire a compétence pour statuer sur tout problème qui en cas de non-respect de l'un de ces points.

ARTICLE 8 : TITRES ET RECOMPENSES

Les podiums sont établis à l'issue de la compétition selon les filières respectives.

Pour être officialisée, une compétition doit regrouper au moins 4 équipes provenant de 3 super territoires différents.

Tous les membres d'une équipe parvenant au podium reçoivent une médaille spécifique : or pour les premiers, argent pour les 2^{nds}, bronze pour les 3^{èmes}.
Et pour l'équipe championne nationale, un tee-shirt champion national millésimé.

ARTICLE 9 : MODALITES D'ACCES AU HNSS (BAC PRO 2021)

Pour les catégories CG, JG, CJF et CJG, l'obtention d'un podium national lorsque l'élève est en classe de 2^{nde} ou 1^{ère} délivre le statut de HNSS (Haut Niveau Sportif Scolaire). C'est l'UGSEL nationale qui communique au ministère de l'éducation nationale la liste officielle des élèves composant les équipes concernées.

Pour obtenir la validation HNSS, un jeune officiel devra :

- officier lors d'un championnat national des catégories Cadets Garçons, Cadettes/Juniors Filles, Cadets / Juniors Garçons ou Juniors Garçons.
- être convoqué par l'UGSEL nationale ou accompagner une équipe de son territoire, dans les catégories citées ci-dessus.
- obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition (référence grille d'évaluation incluse dans les livrets de formation spécifique à chaque sport).
- répondre aux critères de niveau précisés pour la catégorie concernée

ARTICLE 10 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

. Retard : pénalité et Forfait

Un forfait ne peut être prononcé qu'après un retard de trente minutes sur l'heure fixée par l'organisateur de la rencontre pour un match ayant entraîné un déplacement, 10 minutes pour le tournoi national. Ceci entraîne match perdu par forfait. (Voir règlement spécifique).
Un retard entre 5' et 10' entraîne une pénalité précisée dans chaque règlement spécifique

En cas de forfait suite à l'inscription sur Usport, soit au plus tard 24 jours avant le début de la compétition, le territoire de l'équipe forfait versera le chèque de caution qu'elle aura reçu à l'organisateur de la compétition.

TABLEAU DES PENALITES EN ANNEXE

TITRE III : RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 11 : LES RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

11.1. LES RESERVES ET RECLAMATIONS

Pour être recevables, les réserves et réclamations doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante (régulièrement inscrits sur la feuille de match) et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.

11.1.1. Réserves

Elles ne sont recevables que si elles sont écrites sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Toutefois, si un incident matériel survient en cours de jeu ou si un joueur arrive en retard, une réserve pourra être formulée à la mi-temps ou en fin de partie.

11.1.2. Réclamations

Elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est-à-dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur des lois du jeu. Elles seraient déposées en pure perte, si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel.

Pour être recevable, une réclamation doit être :

- effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée
- confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus.

N.B. : L'arbitre ne peut refuser de transcrire une réserve ou une réclamation même si elle lui semble non recevable (hors délais prescrits ne portant pas sur une faute technique d'arbitrage, non précédée de réclamation verbale...) mais il devra préciser alors les conditions anormales dans lesquelles elle a été déposée.

- Dans tous les cas, l'arbitre enverra un rapport dans les meilleurs délais à la commission intéressée.

11.2. LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES DE LA COMPETITION

La commission comprend de 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, et/ou de la CNAS ; le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou juge arbitre général, le directeur de compétition et éventuellement une ou deux personnes à désigner sur place.

Référence TITRE V, Article 28.3 des RG.

11.3. LES SANCTIONS

[Télécharger les règlements généraux](#)

OLYMPIADE 2020-2024

ANNÉE 2020 – 2021

Validé par la CNAS et la CSRL des 25 et 26 juin 2020

Référence à l'art. 11 des statuts : la qualité de membre de l'Ugsel nationale, ... les voies de fait, les manquements à l'éthique sportive. En tout état de cause, le caractère de gravité est laissé à l'appréciation de l'organe compétent pour prononcer la sanction.

ARTICLE 12 : LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Référence Titre VI, art 30 des RG.

PARTIE 2 : ACTIVITE : RUGBY A 7

TITRE IV : REGLEMENT SPECIFIQUE

ARTICLE 13 : REGLES SPECIFIQUES CHAMPIONNAT ELITE

13.1 NOMBRE DE JOUEURS

Phases finales UGSEL nationale

Nombre de joueurs

| | |
|---|---|
| Nombre minimum de joueurs pour commencer un match | |
| RUGBY | 6 |

| | | |
|--|----------------|----------------|
| Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition | | |
| | Nombre minimum | Nombre maximum |
| RUGBY | 9 | 12 |

Seuls les joueurs(euses) inscrits(tes) sur la feuille d'engagement validée par le délégué sportif national peuvent prendre part à une rencontre.

En dessous de 5 joueurs(euses), le match sera arrêté (cas de fin de match)

Mixité interdite dans toutes les catégories

Terrain

En juniors, la dimension du terrain est identique à un terrain officiel de match de 94 m x 68 m (au minimum)

- **Profondeur des en-buts : 05 mètres minimum**

En minimes, cadets et Cadettes/Juniors le terrain est de 56 x 50m (le plus large possible)

- Profondeur des en-buts : 5 mètres.
- Lignes des 22 mètres : à 10 mètres des lignes de but.
- Lignes des 5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane.

ARTICLE 14 : PROMOTIONNEL ET ELITE

Temps de jeu

14.1 PROMOTIONNEL MASCULIN et PROMO/ELITE FEMININE

| Temps de jeu | 8 à 12 équipes | Temps de jeu par jour |
|------------------|-----------------------------------|---|
| Minimes Filles | 2 x 7 minutes avec 2 min de pause | JOUR 1 : 50 minutes max (soit 4 matchs) |
| Cadets | | |
| Cadettes/Juniors | Phase finale : 2 x 7 min | JOUR 2 : 40 minutes max (soit 2 matchs) |
| Juniors | | |

14.2 ELITE MASCULIN

| Temps de jeu | 4 à 8 équipes | Temps de jeu par jour |
|--------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Minimes | 2 x 7 minutes avec 2 min de pause | JOUR 1 : 50 minutes max |
| | Phase finale : 2 x 7 min | JOUR 2 : 40 minutes max |

ARTICLE 15 : REGLES TECHNIQUES

En cas d'égalité à l'issue d'un match de phase finale

En cas d'égalité, l'arbitre réalisera un nouveau Toss, et les équipes réaliseront des séquences de 5 minutes. **L'équipe qui score en premier remportera le match** (Golden Score).

Décompte des points

Match gagné : 3 points
 Match nul : 2 points
 Match perdu : 1 point
 Forfait ou pénalité : 0 point

Taille du ballon

Taille 5 : MG / CG / JG

Taille 4 : Collège Filles / Lycée Filles

Coup d'envoi

Au début de chaque mi-temps : par un coup de pied tombé devant faire 5m (sur terrain MG, MF, CG et Lycée Filles) et 10 m (sur terrain JG).

Coup de Renvoi

Après un essai : par un coup de pied tombé devant faire 5m (sur terrain MG, MF, CG et Lycée Filles) et 10 m (sur terrain JG)

L'équipe qui marque un essai donne le coup de renvoi en coup de pied tombé sur la ligne médiane (contrairement au rugby à XV).

Changements

Les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu, les temps morts, à la mi-temps et/ou saignement. Les joueurs remplacés devront quitter le terrain avant que les joueurs remplaçants ne puissent y entrer et ce, exclusivement au niveau de la ligne médiane.

Plaquage et Opposant

Le plaquage est effectué obligatoirement avec les 2 bras sans soulever. **Il doit être impérativement effectué entre la ceinture et les pieds (attention : il est interdit de plonger directement dans les pieds d'un adversaire)**

Toute forme de plaquage dangereux (plaquages hauts, projections, percussion à l'épaule, « tacles » et cuillère) doit être sanctionné sans faiblesse.

Tout joueur porteur du ballon ne peut aller volontairement au sol sans avoir été plaqué (sauf pour faire un touché à terre en en-but)

L'opposant peut bloquer debout OU plaquer le porteur de balle

Le joueur bloqué debout ne peut plus être amené au sol (même par un autre joueur que le bloqueur)

Le joueur bloqué est assimilé à un plaquage donc les soutiens défensifs doivent arriver du côté de leur ligne de but avant de jouer le ballon

Passage en Force

**Un joueur porteur du ballon ne doit pas percuter volontairement un adversaire arrêté.
Sanction : Coup Franc**

Hors-jeu

Sur pénalités, touches, mêlées, coups d'envoi et de renvois :

- lignes de hors-jeu à 5 mètres **pour la catégorie MG, MF, CG, JG, Lycée Filles en Promotionnel**
- **Ligne de hors-jeu de 10 mètres en Juniors Garçons Promotionnel et Elite**

Mêlée ordonnée

La mêlée est simulée. La poussée est interdite. Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit le ballon. Le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression de la balle. Il peut se déplacer derrière sa mêlée, dans l'axe.

Touche

1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. Pas d'aide au sauteur. **Conquête disputée.** Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement, dernier joueur attaquant de l'alignement.

Gagne Terrain

Le coup de pied direct en touche est autorisé dans les 10 mètres (sur terrain MG, MF, CG et Lycée Filles). **Pour les Juniors le gagne terrain peut se faire à partir de la zone des 22 mètres.**

Coup de pied de Pénalité

Sur pénalités, touches, mêlées, coups d'envoi et de renvois : lignes de hors-jeu à 5 mètres **pour les catégories Minimes Filles, Cadets et Lycée Filles.**

Pour les Juniors, les lignes de hors-jeu sur ces phases de jeu statiques sont à 5 m (mêlée) et 10 m (touche).

Arrêt de volée

L'arrêt de volée est autorisé dans ses 10 m défendant. **Pour les Juniors l'arrêt de volée se réalise dans la zone des 22 mètres**

Temps Mort

Temps morts : chaque équipe a la possibilité de demander un temps mort de 1' par mi-temps

Jeu au pied

Jeu au pied autorisé.

Scores

- Sont comptés les essais : 1 Essai = 5pts ; **1 Essai de pénalité = 7 points** ; 1 Transformation = 2 pts. Elles sont tentées suite à un essai marqué, face aux poteaux et en coups de pied tombés par des joueurs différents **uniquement pour les juniors, les transformations sont réalisées suite à l'essai – 30 secondes)**

Hormis les règles spécifiques, les règles expérimentales mises en place par la **Fédération Française de Rugby - FFR** sont applicables pour cette année scolaire.

TITRE V : ORGANISATION des RENCONTRES de la PHASE FINALE

ARTICLE 16 : ORGANISATION DE LA PHASE FINALE

16.1. Championnats ELITE & PROMO

13.1.1. Déroulement du championnat

- 1^{er} temps : phase de qualification
- 2nd temps : phase finale

Ce championnat rassemble de 4 à 12 équipes selon le nombre de territoires ayant engagés des équipes.

Les lettres attribuées par tirage au sort intégral déterminent l'ordre des matchs et la constitution des poules

16.1.2. 4 équipes qualifiées : 8 matchs = M1 (Match 1) à M8

Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6) selon l'ordre suivant :

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D
- 2nd tour : M3 = Perdant M1 – Perdant M2 / M4 = Gagnant M1 – Gagnant M2
☛ S'il y a un match nul, lors du 1^{er} tour l'ordre est le suivant : M3 = A – C / M4 = B – D
- 3^{ème} tour : M5 et M6 = les équipes qui ne se sont pas rencontrées ou M5 = B – C / A – D

Finales :

- M7 = pour la 3^{ème} place : 3^{ème} contre 4^{ème}
- M8 = pour la 1^{ère} place : 1^{er} contre 2^{ème}

16.1.3. 5 équipes : 12 matchs = M1 (Match 1) à M12

Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M10) selon l'ordre suivant :

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / exempt E
- 2^{ème} tour : M3 = A – E / M4 = B – C / exempt D
- 3^{ème} tour : M5 = D – E / M6 = A – C / exempt B
- 4^{ème} tour : M7 = B – E / M8 = A – D / exempt C
- 5^{ème} tour : M9 = C – E / M10 = B – D / exempt A

Finales :

- M11 = 5^{ème} contre 4^{me}
- M12 = pour la 3^{ème} place: 3^{ème} contre vainqueur M11
- M13 = pour la 1^{ère} place : 1^{er} contre 2^{ème}

16.1.4. 6 équipes

● En Rugby: 18 matchs en rugby

Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M12 ou 15) selon l'ordre suivant :

- 1^{er} tour : M1 = A – F / M2 = B – E / M3 = C – D
- 2^{ème} tour : M4 = F – E / M5 = A – D / M6 = C – B
- 3^{ème} tour : M7 = E – D / M8 = F – B / M9 = C – A
- 4^{ème} tour : M10 = D – B / M11 = E – A / M12 = C – F
- 5^{ème} tour : M13 = A – B / M14 = D – F / M15 = C – E

Finales :

- M16 = pour la 5^{ème} place : 5^{ème} contre 6^{ème}
- M17 = pour la 3^{ème} place : 3^{ème} contre 4^{ème}
- M18 = pour la 1^{ère} place : 1^{er} contre 2^{ème}

16.1.5. 7 équipes

Championnat : 1 poule de 4 équipes et 1 poule de 3 équipes , toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / M3 = X – Y / exempts Z
- 2^{ème} tour : M4 = B – C / M5 = A – D / M6 = Y – Z / exempts X
- 3^{ème} tour : M7 = C – A / M8 = B – D / M9 = X – Z / exempts Y

Quarts de finale :

- M10 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
- M11 = Q2 : 3^{ème} poule 1 contre 2^{ème} poule 2

Classement 5/6/7 par triangulaire (poule unique de 3 perdant M10 / M11 et 4^{ème} de la poule A/B/C/D) M12 / M14 / M16

Demi-finales :

- M13 = D1 : vainqueur M7 (Q1) contre 1^{er} poule 2
- M15 = D2 : vainqueur M8 (Q2) contre 1^{er} poule 1

Finales :

- M14 = pour la 3^{ème} place : Perdant M9 (D1) contre Perdant M10 (D2)
- M15 = pour la 1^{ère} place : Gagnant M9 (D1) contre Gagnant M10 (D2)

16.1.6. 8 équipes

Championnat : 2 poules de 4 équipes selon un tirage au sort

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – Z / M3 = W – X / M4 = Y – Z
- 2^{ème} tour : M5 = B – C / M6 = A – D / M7 = W – Z / M8 = X – Y
- 3^{ème} tour : M9 = C – A / M10 = B – D / M10 = X – Z / M12 = Y – W

Demi finale :

- M13 = D1 : 3^{ème} poule 1 contre 4^{ème} poule 2
- M14 = D2 : 4^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
- M15 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 1^{er} poule 2
- M16 = Q2 : 1^{er} poule 1 contre 2^{ème} poule 2

Finales :

- M17 = classement 7/8 : perdant M13 (D1) contre perdant M14 (D2)
- M18 = classement 5/6 : vainqueur M13 (D1) contre vainqueur M14 (D2)
- M19 = classement 3/4 : perdant M15 (Q1) contre perdant M16 (Q2)
- M20 = classement 1/2 : perdant M15 (Q1) contre perdant M16 (Q2)

16.1.7. 9 équipes

Championnat : 1 poule de 5 équipes et 1 poule de 4 équipes selon un tirage au sort

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / exempt E / M3 = W – X / M4 = Y – Z
- 2^{ème} tour : M5 = A – E / M6 = B – C / exempt D / M7 = W – Z
- 3^{ème} tour : M8 = D – E / M9 = A – C / exempt B / M10 = W – Z
- 4^{ème} tour : M11 = B – E / M12 = A – D / exempt C / M13 = X – Y
- 5^{ème} tour : M14 = C – E / M15 = B – D / exempt A / M16 = X – Z / M17 = Y – W

Demi finale :

- M17 = D1 : 3^{ème} poule 1 contre 4^{ème} poule 2
- M18 = D2 : 4^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
- M19 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 1^{er} poule 2
- M20 = Q2 : 1^{er} poule 1 contre 2^{ème} poule 2

Classement 7/8/9 par triangulaire (poule unique de 2 perdants M17 / M18 et le 5^{ème} de la poule 1 – M21 / M23 / M25

Finales :

- M22 = classement 5/6 : vainqueur M17 (D1) contre vainqueur M18 (D2)
- M24 = classement 3/4 : perdant M19 (Q1) contre perdant M20 (Q2)
- M26 = classement 1/2 : vainqueur M19 (Q1) contre vainqueur M20 (Q2)

16.1.8. 10 équipes

Championnat : 1 poule de 5 équipes et 1 poule de 4 équipes selon un tirage au sort

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / exempt E / M3 = W – X / M4 = Y – Z / Exempt V
- 2^{ème} tour : M5 = A – E / M6 = B – C / exempt D / M7 = W – V / M8 = X – Y / Exempt Z
- 3^{ème} tour : M9 = D – E / M10 = A – C / exempt B / M11 = Z - V / M12 = W – Y / Ex. X
- 4^{ème} tour : M13 = B – E / M14 = A – D / exempt C / M15 = Y - V / M16 = W – Z / Ex. Y
- 5^{ème} tour : M17 = C – E / M18 = B – D / exempt A / M19 = Y - V / M20 = X – Z / Ex. W

Demi finale :

- M21 = D1 : 3^{ème} poule 1 contre 4^{ème} poule 2
- M22 = D2 : 4^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
- M23 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 1^{er} poule 2
- M24 = Q2 : 1^{er} poule 1 contre 2^{ème} poule 2

Finales :

- M25 = classement 9/10 : 5^{ème} de poule 1 contre 5^{ème} de poule 2
- M26 = classement 7/8 : perdant M21 (D1) contre perdant M22 (D2)
- M27 = classement 5/6 : vainqueur M21 (D1) contre vainqueur M22 (D2)

[Télécharger les règlements généraux](#)

OLYMPIADE 2020-2024

ANNÉE 2020 – 2021

Validé par la CNAS et la CSRL des 25 et 26 juin 2020

- M28 = classement 3/4 : perdant M23 (Q1) contre perdant M20 (Q2)
- M29 = classement 1/2 : vainqueur M23 (Q1) contre vainqueur M24 (Q2)

16.1.9. 11 équipes

Championnat : 2 poules de 4 équipes et 1 poule de 3 équipes selon un tirage au sort

- 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – Z / M3 = M – N / M4 = W – X / M4 = Y – Z
- 2^{ème} tour : M5 = B – C / M6 = A – D / M7 = M – O / M8 = W – Z / M9 = X – Y
- 3^{ème} tour : M10 = C – A / M11 = B – D / M12 = N – O / M13 = X – Z / M14 = Y – W

Classement 9/10/11 en triangulaire avec les 4^{ème} de poule 1 et 2 ainsi que le moins bon 3^{ème} (M16/M19/21)

Demi finale :

- M15 = D1 : 2nd poule 1/2/3 contre 3^{ème} poule 1/2/3
- M17 = D2 : 2nd poule 1/2/3 contre 3^{ème} poule 1/2/3
- M18 = Q1 : 1^{er} poule 1 contre 1^{er} poule 2
- M20 = Q2 : 1^{er} poule 3 contre meilleur 2nd poule 1/2/3 (selon cas d'égalité ci-après)

Finales :

- M22 = classement 7/8 : perdant M13 (D1) contre perdant M14 (D2)
- M23 = classement 5/6 : vainqueur M13 (D1) contre vainqueur M14 (D2)
- M24 = classement 3/4 : perdant M15 (Q1) contre perdant M16 (Q2)
- M25 = classement 1/2 : perdant M15 (Q1) contre perdant M16 (Q2)

16.1.10. 12 équipes

FORMULE OLYMPIQUE :

Le tournoi se dispute avec trois poules de quatre équipes, la victoire apportant 3 points, le nul 2 points et la défaite 1 point (aucun point pour un forfait et 00-25 au goal average). Les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisième accèdent aux quarts de finale, suivis des demi-finales, des matches pour la médaille de bronze et des finales.

Système de REPARTITION : Tirage au sort de 1 à 12 en serpent

Poule A : 1 / 6 / 7 / 12

Poule B : 2 / 5 / 8 / 11

Poule C : 3 / 4 / 9 / 10

Organisation sportive sur 2 jours et sur 2 terrains :

Journée 1 :

9h00 - 12h30 : 2 tours de qualification (9 Rotations de 20 minutes) avec des matchs de 2 x 6 minutes – de M1 à M8

14h00 - 15h00 : 3^{ème} match de qualification (3 Rotations de 20 minutes) match de 2 x 6 min. - de M9 à M12

15h30 - 16h30 : 4 matchs de 1/4 de finale (2 rotations de 30 minutes) match de 2 x 7 min. – de M13 à M16

Journée 2 :

9h00 - 13h00 : 7 rotations jusqu'à la finale à 12h00

9h00 - Classement 9 à 12 (2 matchs) – M17 et M18
 9h30 - Demi 5 à 8 (2 matchs) – M19 et M20
 10h00 - Demi 1 à 4 (2 matchs) – M21 et M22
 10h30 - Classement final 9 à 12 (2 matchs) – M22 et M23
 11h00 - Classement 5 à 8 (2 matchs) – M24 et M25
 11h30 - Petite finale (médaille de Bronze) – M26
 12h00 – Finale – M27

16.1.11. Attribution des points

| | Match Gagné | Match Nul | Match Perdu |
|---|---|-----------|--|
| Handball Rugby | 3 pts | 2 pts | 1 pt |
| Football Futsal | 4 pts | 2 pts | 1 pt |
| Basket-ball | 2 pts | | 1 pt |
| Volley-ball | 3 pts (2 sets à 0) 2pts (2 sets à 1) | | 1 pt (2 sets à 1) 0 pt (2 sets à 0) |
| Forfait : 0 point dans tous les sports | | | |

16.1.12. En cas d'égalité dans les poules de classement

Les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. De la présence d'un jeune arbitre pour l'équipe
2. Des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
3. Du goal-average, set-average ou point-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
4. Du goal-average, set-average ou point-average général
5. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge)
6. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par exemple carton jaune ou exclusion temporaire)
7. De la meilleure attaque
8. De la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

Attention : ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.